



Attestation de capacité

TOUT COMPRENDRE DES EXIGENCES

Pour tous les opérateurs qui **manipulent des fluides frigorigènes à effet de serre fluorés** soumis à la réglementation F-Gas :

- achat,
- détention,
- manipulation,
- récupération.

4 catégories d'attestation de capacité

- ▶ **Catégorie I** : Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur,
- ▶ **Catégorie II** : Maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène et contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur,
- ▶ **Catégorie III** : Récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant moins de 2 kg de fluide frigorigène,
- ▶ **Catégorie IV** : Contrôle d'étanchéité des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

Quelles obligations ?

Pour obtenir une attestation de capacité,
un opérateur doit justifier des éléments suivants :

- **une attestation d'aptitude** pour chaque salarié qui manipule des fluides frigorigènes ou **un des titres professionnels reconnus comme équivalent** (cf notice descriptive des exigences).
- **un outillage conforme** avec la quantité d'outils adaptée au nombre d'intervenants
- **la traçabilité des fluides** et des interventions
- **le traitement des plaintes** éventuelles.

Déclarer chaque intervenant
et justifier d'une attestation d'aptitude pour chacun d'eux (ou d'une équivalence)

Chaque intervenant manipulant des fluides frigorigènes à effet de serre fluorés doit être déclaré via l'interface Datafluides.fr mise à disposition des clients de QUALICLIMAFROID.

Dans le cas d'un départ ou de l'arrivée d'un intervenant, mettre à jour la partie intervenant dans Datafluides.fr puis notifier à votre chargé de clientèle QUALICLIMAFROID par mail ce changement.

1 intervenant = 1 attestation d'aptitude ou équivalent

Selon la catégorie retenue, **l'outillage exigé diffère...**

	Station de charge et de récup. NF EN 35-421	Bouteilles de récupération	Détecteur de fuites NF EN 14624	Raccords flexibles avec obturateurs	Manomètres	Thermomètre électronique	Balance erreur max < 5%	Matériel de marquage
CATEGORIE I	•	•	•	•	•	•	•	•
CATEGORIE II	•	•	•	•	•	•	•	•
CATEGORIE III	•	•			•		•	
CATEGORIE IV			•		•	•		

Se référer à la Notice descriptive des exigences éditée par QUALICLIMAFROID.

ATTENTION : vérifiez que votre outillage est conforme aux normes en vigueur.

Chaque outillage détenu doit être justifié.

Ci-dessous 3 exemples de justificatif (par ordre de préférence)

- Facture d'achat de moins d'un an,
- Contrat de maintenance et de vérification
- Rapport de vérification daté de moins d'un an



Retrouvez un exemple
de matériel de marquage
sur www.qualiclimafroid.com

Chaque année, il faut **justifier le contrôle de l'outillage** sur Datafluides.fr avec un des documents suivants :

- Constat de vérification et de maintenance effectué et délivré par un prestataire externe
- Fiche de vie de l'outillage mentionnant les points de vérification et la procédure de vérification.

Lorsque le contrôle est réalisé en interne : justifier de la preuve de la détention des équipements nécessaires au contrôle.



Retrouvez des exemples
de fiche de vie
sur www.qualiclimafroid.com

Décrire et transmettre **sa procédure de traçabilité** des fluides frigorigènes sur Datafluides.fr

Et **déclarer son bilan fluides** :

- Entre le 1^{er} et le 31/01 de chaque année
- Avec les quantités manipulées par fluide
- Sur www.datafluides.fr



Plus d'infos dans le tuto
« Déclarer son bilan »

Justifier la mise en place d'une procédure de gestion des plaintes et **faire état des plaintes**.

Même si aucune plainte n'a été enregistrée, l'opérateur doit le préciser.



Retrouvez un exemple
de tableau des plaintes
enregistrées
sur www.qualiclimafroid.com



Toutes les informations utiles sur

www.qualiclimafroid.com

